

PROVINCE DE QUÉBEC

CANTONS UNIS DE STONEHAM-ET-TEWKESBURY

Séance extraordinaire du conseil municipal, tenue le 25 janvier 2010, à 20 h, à la salle du conseil municipal, située au 325, chemin du Hibou.

ÉTAIENT PRÉSENTS :     Mme Marie-Eve D'Ascola  
                              Mme Edith Coulombe  
                              Mme Julie Plamondon  
                              M. François Du Sablon  
                              Mme Lisa Kennedy  
                              M. Louis-Antoine Gagné

Formant quorum sous la présidence de monsieur Robert Miller, maire.

La directrice générale, madame Fabienne Mathieu, le secrétaire-trésorier, monsieur Michel Chatigny et le directeur du Service des finances monsieur Steve Whalen sont également présents.

**ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de l'assemblée;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3. Présentation du budget 2010 et du programme triennal d'immobilisations 2010-2011-2012;
4. Adoption du budget 2010 et du programme triennal d'immobilisations 2010-2011-2012;
5. Publication du budget 2010 et du programme triennal d'immobilisations 2010 à 2012;
6. Période de questions;
7. Levée de l'assemblée.

**OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

À 20 h, monsieur Robert Miller, maire, déclare l'ouverture de l'assemblée.

Rés.: 23-10

**LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Considérant que chaque membre du conseil a reçu un avis de convocation de la manière prévue au Code municipal;

Il est en conséquence proposé par madame la conseillère Marie-Eve D'Ascola, appuyée par madame la conseillère Lisa Kennedy et résolu d'accepter l'ordre du jour tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité.

**PRÉSENTATION DU BUDGET 2010 ET DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2010-2011-2012**

Le maire, monsieur Robert Miller procède à la présentation du budget de l'année 2010 et du programme triennal d'immobilisations 2010-2011-2012.

À la fin de la présentation et d'une période de questions, le conseil procède à l'adoption dudit budget et du programme triennal.

Rés. : 24-10

**ADOPTION DU BUDGET 2010 ET DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2009-2010-2011**

Il est proposé par madame la conseillère Edith Coulombe, appuyée par madame la conseillère Marie-Eve D'Ascola et résolu que le budget équilibré des cantons unis de Stoneham-et-Tewkesbury pour l'année 2010, de huit millions six mille sept cent soixante-seize dollars (8 006 776 \$) soit accepté, tel que présenté.

Le conseil adopte le programme triennal d'immobilisations pour les exercices financiers 2010, 2011 et 2012 tel que présenté.

Le programme triennal d'immobilisations se résume comme suit :

2010	-	2 927 200 \$
2011	-	6 543 200 \$
2012	-	3 376 000 \$

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 25-10

**PUBLICATION DU BUDGET 2010 ET DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2010 À 2012**

Considérant qu'en vertu de l'article numéro 957 du Code municipal du Québec, le budget et le programme triennal d'immobilisations adoptés doivent être distribués gratuitement à chaque adresse civique ou être publié, dans le journal diffusé dans la municipalité;

Il est en conséquence proposé madame la conseillère Julie Plamondon, appuyée par monsieur le conseiller François Du Sablon et résolu d'autoriser la direction générale de la municipalité à publier un résumé du budget municipal 2010 et du programme triennal d'immobilisations 2010 à 2012, dans le journal Le Petit Rapporteur du mois de mars 2010.

Adoptée à l'unanimité.

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

Monsieur Robert Miller, maire, invite les citoyens et citoyennes à la période de questions.

Rés. : 26-10

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

À 21 h 40, l'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par monsieur le maire Robert Miller, appuyé par madame la conseillère Lisa Kennedy et résolu que la séance soit levée.

Adoptée à l'unanimité.

Je, Robert Miller, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

---

Michel Chatigny, secrétaire-trésorier

PROVINCE DE QUÉBEC

CANTONS UNIS DE STONEHAM-ET-TEWKESBURY

Séance extraordinaire du conseil municipal, tenue le 25 janvier 2010, à 21 h 30, à la salle du conseil municipal, située au 325, chemin du Hibou.

ÉTAIENT PRÉSENTS :     Mme Marie-Eve D'Ascola  
                                  Mme Edith Coulombe  
                                  Mme Julie Plamondon  
                                  M. François Du Sablon  
                                  Mme Lisa Kennedy  
                                  M. Louis-Antoine Gagné

Formant quorum sous la présidence de monsieur Robert Miller, maire.

La directrice générale, madame Fabienne Mathieu, le secrétaire-trésorier, monsieur Michel Chatigny et le directeur du Service des finances, monsieur Steve Whalen sont également présents.

### **ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de l'assemblée;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption du règlement numéro 10-620 – règlement pourvoyant à l'achat d'équipements de déshydratation des boues à l'usine d'épuration des eaux et décrétant un emprunt de cinq cent vingt-cinq mille dollars (525 000 \$);
4. Période de questions;
5. Levée de l'assemblée.

### **OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

À 21 h 43, monsieur Robert Miller, maire, déclare l'ouverture de l'assemblée.

Rés.: 27-10

### **LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Considérant que chaque membre du conseil a reçu un avis de convocation de la manière prévue au Code municipal;

Il est en conséquence proposé par madame la conseillère Marie-Eve D'Ascola, appuyée par madame la conseillère Edith Coulombe et résolu d'accepter l'ordre du jour tel que présenté avec la précision suivante :

- L'item 3 de l'ordre du jour est modifié afin de préciser le montant de l'emprunt au règlement numéro 10-620, soit de 532 000 \$.

Adoptée à l'unanimité.

À 21 h 45, madame Marie-Eve D'Ascola, conseillère au poste numéro 1, quitte la salle du conseil.

Rés. : 28-10

**ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 10-620 – RÈGLEMENT POURVOYANT À L'ACHAT D'ÉQUIPEMENTS DE DÉSHYDRATATION DES BOUES À L'USINE D'ÉPURATION DES EAUX ET DÉCRÉTANT UN EMPRUNT DE CINQ CENT TRENTE-DEUX MILLE DOLLARS (532 000 \$)**

Considérant qu'une copie du règlement numéro 10-620 a été remise aux membres du conseil au plus tard deux jours juridiques avant la présente séance, que tous les membres présents déclarent avoir lu ledit règlement et qu'ils renoncent à sa lecture;

Considérant que l'objet dudit règlement a été précisé;

Considérant que des copies dudit règlement sont disponibles pour consultation par les citoyennes et citoyens présents et ce, dès le début de la séance;

Il est en conséquence proposé par monsieur le conseiller Louis-Antoine Gagné, appuyé par monsieur le conseiller François Du Sablon et résolu d'adopter le règlement numéro 10-620 pourvoyant à l'achat d'équipements de déshydratation des boues à l'usine d'épuration des eaux et décrétant un emprunt de cinq cent trente-deux mille dollars (532 000 \$) comportant deux pages et une annexe.

Adoptée à l'unanimité.

À 21 h 50, madame Marie-Eve D'Ascola, conseillère au poste numéro 1, revient la salle du conseil.

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

Monsieur Robert Miller, maire, invite les citoyens et citoyennes à la période de questions.

Rés. : 29-10

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

À 21 h 53, l'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par monsieur le conseiller Louis-Antoine Gagné, appuyé par madame la conseillère Lisa Kennedy et résolu que la séance soit levée.

Adoptée à l'unanimité.

---

Robert Miller, maire

Je, Robert Miller, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

---

Michel Chatigny, secrétaire-trésorier